



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

870, avenue De Salaberry, bureau 207 • Québec (Québec) G1R 2T9

ACCÈS AUX MARCHÉS INTERNATIONAUX ET MAINTIEN DES EMPLOIS

LE RÉTABLISSEMENT DU CARIBOU FORESTIER : UN INCONTOURNABLE POUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Québec, le 3 décembre 2012 – « L'accès aux marchés internationaux pour l'industrie forestière va dépendre d'une réponse adéquate au défi que pose la conservation du caribou forestier. Cessons d'opposer continuellement l'économie et l'environnement ! L'industrie forestière doit contribuer au rétablissement du caribou si elle souhaite assurer la place de ses produits sur la scène internationale et conserver les emplois du secteur forestier. À l'heure actuelle, il faut éviter de tenir des discours alarmistes et se mettre en mode solution pour élaborer des stratégies de rétablissement pour cette espèce vulnérable », affirme Christian Simard, directeur général de Nature Québec, pour faire suite aux récentes rumeurs parues dans les médias, issues d'un document non public du ministère des Ressources naturelles.

Le caribou forestier : un incontournable de la certification forestière

La certification forestière FSC (*Forest Stewardship Council*) est un standard international reconnu en matière de gestion durable des forêts. Ainsi, les produits issus des forêts certifiées sont de plus en plus exigés par les marchés internationaux. « L'évolution des territoires certifiés FSC au Québec reflète bien cette tendance des marchés. De 2002 à 2010, les superficies forestières certifiées FSC dans la province sont passées de 27 000 hectares à plus de 17 millions d'hectares », de poursuivre Christian Simard.

Pour obtenir cette certification, plusieurs principes doivent être respectés, dont celui du respect de l'environnement (Principe 6). À ce titre, la protection des espèces en péril et la contribution à la création d'aires protégées sont incontournables. « La protection du caribou forestier fait partie des exigences de la certification en forêt boréale. Il faut donc concilier les activités forestières au maintien de cette espèce », mentionne Louis Bélanger, responsable de la commission Forêt de Nature Québec.

Un caribou actuellement sous-protégé

Rappelons également que les aires protégées représentent seulement un peu plus de 6 % de la forêt boréale aménagée. « Avec ce pourcentage, nous sommes loin des objectifs de conservation établis sur la scène internationale, qui prévoient l'établissement d'un réseau de 17 % d'aires protégées d'ici 2020. Considérant que le caribou forestier est une espèce sensible aux activités humaines et qu'il a besoin de vastes espaces non perturbés pour se maintenir, de nouvelles aires protégées doivent voir le jour en forêt boréale commerciale. Nous attendons depuis des années la création d'une première grande aire protégée pour le caribou (plus de 10 000 km²). C'est un premier geste important à concrétiser pour sauver le caribou forestier. »

« Pour Nature Québec, le déclin du caribou forestier constitue un signal d'alarme concernant l'état de la forêt boréale, la fragmentation du territoire et le maintien de la biodiversité de ce grand écosystème. Son rétablissement est un enjeu de taille que le Québec doit relever », de conclure Christian Simard.

Tél. : (418) 648-2104

Télec. : (418) 648-0991

www.naturequebec.org

conservons@naturequebec.org

Nature Québec (www.naturequebec.org) est un organisme national à but non lucratif qui regroupe près de 5000 individus et 100 groupes affiliés œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Fondé en 1981, l'organisme s'est prononcé publiquement au cours des années sur un grand nombre de questions environnementales, dont les aires protégées, l'agriculture, l'exploitation forestière et le développement énergétique.

Information :

Mylène Bergeron, coordonnatrice aux communications et aux sollicitations

Tél. : (418) 648-2104 poste 2074 ou (418) 931-1131

communications@naturequebec.org